WWW. ARBONNE.FR

Le Bulletin D'ARBONNE

N°23

Bonne année

URTE BERRI ON

2024

JEUNESSE
Nouvelle école

DOSSIER
Adressage

ENVIRONNEMENT
Collecte des déchets

ARBONNE 64210 ARBONA
www.arbonne.fr

Janvier 2024

SOMMAIRE

EDITO 3

PROXIMITÉ 4

DOSSIER : ADRESSAGE 5-7

JEUNESSE : Nouvelle École Publique 8-9

ENVIRONNEMENT 10-11

VIE DU VILLAGE 12-13

RÉTROSPECTIVE 2023 14-15

ÉTAT CIVIL / TRIBUNE OPPOSITION 16

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie d'Arbonne
10 route du Bourg
64210 Arbonne
Tél. 05 59 41 94 66
www.arbonne.fr
mairie@arbonne.fr

Heures d'ouverture
Lundi 9h - 12h
Mardi 14h30 - 18h
Mercredi 9h - 16h
Jeudi 14h30 - 18h
Vendredi 9h - 12h

Directrice de la publication
Marie-José Mialocq

Comité de rédaction
Commission communication

Crédit photos et Couverture
Mairie-Associations de la commune
Hélène Journet

Imprimerie et mise en page
Antza Impression

Contact
communication@arbonne.fr

EDITO

Chers Arbonars,

« Plus vite… plus proche… plus haut… plus fort… ensemble !! » C'est avec ces mots symboles des jeux olympiques qui rassembleront le monde entier dans notre pays en aout 2024 que je vous souhaite une bonne et heureuse année !

Plus vite avec une équipe municipale renforcée, réactive, à votre écoute pour vous accompagner au mieux dans votre vie quotidienne.

Plus proche avec une adaptation de nos services afin de garantir les conditions réglementaires nécessaires, assurant ainsi votre sécurité indispensable. La délégation du portage des repas aux seniors, le changement de gestion de l'accueil de nos tout-petits, la nouvelle organisation de la collecte des déchets, la simplification de la numérotation de vos habitations, autant de mesures qui témoignent de notre engagement à créer un environnement sûr et propice à une vie épanouissante.

Plus haut avec l'ambition de terminer la construction de notre école publique, baptisée « Marguerite Schwab » sur un terrain sain d'ici la fin de l'année. Nous visons à garantir un environnement sûr et propice à nos enseignants et enfants permettant ainsi d'assurer leur apprentissage tout en respectant l'environnement et les lois en vigueur.

Plus fort, ensemble pour dialoguer, partager, collaborer plutôt que de perdre du temps et de l'énergie en conflits et procédures. En mettant en commun nos ressources et nos idées, nous pouvons accomplir beaucoup plus que ce que nous pourrions réaliser seuls, tout en bâtissant une communauté plus cohésive et résiliente.

Arbonne avance avec vous et pour vous.

En 2024, nous vous proposerons encore de nombreux moments pour nous rassembler avec pour débuter, les vœux du Maire le 23 janvier, la poursuite des concerts d'été sur la place du village… le traditionnel concours de gâteau basque…les réunions de concertation… et bien d'autres événements encore.

J'en profite pour saluer et remercier tous les bénévoles et présidents de nos nombreuses associations qui forment le socle de notre communauté de vie ici à Arbonne. Merci pour votre engagement et votre contribution inestimables.

Ensemble, construisons une année 2024 prospère, solidaire et épanouissante. Merci à chacun d'entre vous pour votre confiance continue.

Bonne lecture, Bonne Nouvelle Année à Toutes et à Tous.

Marie José Mialocq

Maire d'Arbonne

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARBONARS

Vous venez d'arriver depuis peu à Arbonne. Pour en savoir plus sur votre commune et rester à jour des actualités, vous pouvez :

- Visiter notre site www.arbonne.fr
- Adhérer à la newsletter en envoyant votre adresse mail à communication@arbonne.fr
- Vous faire connaître en mairie

MAIRIE

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux visages. Anne Serbielle a rejoint le service de comptabilité et ressources humaines, un maillon essentiel au bon fonctionnement de la mairie.

Alexandre Wersinger, Patxi Esteban et Éric Marcoulet ont intégré les services techniques. En lien direct avec vous, ce service municipal est primordial. C'est avant tout un service public destiné à améliorer votre sécurité et votre cadre de vie. **Ils contribuent à rendre notre commune plus belle.**

UNE ORGANISATION DE PROXIMITÉ

POUR LES SÉNIORS :

Dans notre volonté d'améliorer **le portage de repas**, un changement de prestataire a été effectué. Un engagement avec la maison de retraite d'Arbonne a été contracté et permet à **22 arbonars** de bénéficier de ce service distribué par la poste. **Renseignements en mairie, par téléphone au 05 59 41 94 66 ou par mail à mairie@arbonne.fr**

POUR LES PLUS PETITS :

Pour respecter la réglementation, la commune a confié la gestion de la micro-crèche à l'association Klein. Cette micro-crèche, Frida Kahlo (artiste peintre mexicaine 1907-1954), a ouvert ses portes en mars 2023, chemin de Haieta, de façon provisoire en attendant la construction de la nouvelle crèche. Structure à taille humaine, elle offre un espace accueillant et sécurisé pour 12 enfants dans un cadre de vie agréable et stimulant pour les tout-petits .

Cette crèche associative est bâtie autour de trois grands axes :

- **Une haute ambition pédagogique** (l'équipe s'adapte aux besoins et au rythme de chaque tout-petit, offrant un environnement personnalisé, riche et stimulant pour leur éveil moteur, affectif, social, et cognitif.)
- **La professionnalisation des salariés** (l'ensemble des salariés est accompagné dans la mise à jour et le développement de ses connaissances sur le jeune enfant et la pédagogie.),
- Mise en avant du **respect du développement durable**.

La crèche est complète à ce jour, mais elle prend des préinscriptions sur le site : www.celeste-klein.fr

CHANGEMENT DE CERTAINES ADRESSES SUR ARBONNE

La localisation de votre habitation revêt un enjeu majeur en matière de sécurité publique (sécurité routière, accessibilité des secours), d'accès au numérique (déploiement de la fibre optique) et de la vie quotidienne et économique (services postaux, services de collecte de déchets et de livraisons, de géolocalisation…).

La nouvelle réglementation, par la loi 3 DS de 2022 réaffirme la compétence de la commune en matière d'adressage et impose aux communes une obligation de diffusion de la Base Adresse Locale (BAL) dans la Base Adresse Nationale (BAN) au 1er janvier 2024. Ces nouvelles mesures permettront une harmonisation et une simplification du partage de données d'adresse.

Sur Arbonne, le Conseil municipal, par délibération en date du 25 septembre 2023, a validé « le Plan d'adressage communal ». Des noms de chemins ont été créés, principalement sur des voies annexes (publiques ou privées), des numérotations ont été modifiées en passant en système métrique (voir encadré). Sur les 1088 adresses de notre commune, 389 sont concernées par un changement de voie et/ou de numérotation.

Conformément aux dispositions réglementaires, les installations de panneaux avec les nouvelles voies sont en cours de déploiement par les services techniques.

Les élus, comme les services, sont bien conscients de la gêne que cela pourra occasionner pour ceux dont l'adresse a dû être modifiée. Cela répond à un besoin d'intérêt général.

N.B : De nombreuses adresses sont inchangées. Si c'est votre cas, vous n'avez aucune démarche administrative à effectuer.

Explication système métrique

Les numéros des habitations correspondent à la distance (en mètres) entre le début de la rue, appelé "point zéro" et le début de la parcelle. Cette numérotation tient compte également des côtés pairs et impairs. Elle est particulièrement adaptée aux zones moins urbanisées et offre de nombreux avantages : possibilité d'intercaler facilement des habitations, pas d'utilisation de numéros BIS et TER, indication de l'adresse selon une distance pour faciliter les recherches des services d'urgence.

Permanences dédiées à l'adressage en Mairie :

Récupération des plaques de numéros avec les recommandations d'installation à la charge du propriétaire.

vendredi 2, 9, 16 et 23 février
de 10h00 à 12h00

samedi 10 et 24 février
de 10h00 à 12h00

DÉMARCHES et FORMALITÉS

Important pour tous les arbonars : vérifier si vous avez changé d'adresse (nom de voies et/ou de numéro)

Toutes les nouvelles adresses ont été saisies dans la Base Adresse Nationale. Vous pouvez vérifier la vôtre sur Internet https://adresse.data.gouv.fr/ ou en mairie dans le classeur Atlas (planches de carte géographique). Certains organismes (INSEE, IGN, Incendie-Secours, gendarmerie) sont informés en temps réel de votre changement d'adresse via cette base de données nationales.

Si votre adresse a été modifiée, vous recevrez par voie postale votre certificat d'adressage.

Pour les propriétaires-bailleurs, vous devez informer chacun de vos locataires et lui remettre une copie du certificat d'adressage (ce document lui sera éventuellement demandé par certains organismes lorsqu'il déclarera les changements qui le concernent).

Pour les locataires qui récupèrent le certificat d'adressage, ils doivent le transmettre à leur bailleur dans les meilleurs délais.

Importance du certificat d'adressage

Seul le certificat d'adressage envoyé par la commune constitue le document qui garantit la fiabilité de l'adresse nouvelle, modifiée, ou maintenue.

POUR LES PARTICULIERS

LES CHANGEMENTS A FAIRE

1 seul site en ligne

le site officiel www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R11193

EN PRIORITÉ

- Service des Impôts et la Poste
- Services d'immatriculation des véhicules (cartes grises)
- Caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales (CAF) et de retraite
- Assurances et mutuelles (habitation, voiture, santé…)
- Fournisseurs d'électricité, téléphonie et internet
- Employeur(s) ou France Travail

PROGRESSIVEMENT

- Scolarité-Education (Etablissements d'enseignement, structures de restauration et d'accueil (crèche, garderie, activités extrascolaires, …)
- Social (assistante sociale, juge des tutelles, services d'aides à domicile)
- Vie quotidienne et loisirs (abonnements et comptes en ligne, presse, fidélité client, clubs et associations)
- Finances et banque(s)
- Identification de votre animal de compagnie (I-CAD) https://www.i-cad.fr (espace détenteur)
- Services divers (contrats de maintenance, contrats de location (appartement...), contrat d'alarmes, de vidéosurveillance

Votre adresse a été modifiée. Pas de panique !

Vous avez la possibilité de faire les démarches de changement d'adresse par vous-même en ligne dans vos espaces-client. Si vous ne pouvez pas faire les déclarations en ligne ou si vous n'avez pas d'identifiant pour un organisme/entreprise donné(e), effectuez votre démarche par courrier ou rapprochez-vous de l'organisme/entreprise par téléphone.

A savoir :

- Sont toujours valides avec votre ancienne adresse : **votre carte d'identité, passeport et permis de conduire**.
- Doit être modifiée gratuitement et dans le mois qui suit votre déclaration : **la carte grise de votre véhicule**.

LE SITE DU SERVICE PUBLIC

Le site officiel www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193 permet aux administrés de communiquer gratuitement leur changement de coordonnées aux principaux organismes publics et privés via « changement d'adresse » en une seule fois.

En principe sont concernés tous ceux de la liste suivante :

- *Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP)*
- *France Travail (anciennement Pôle emploi)*
- *Sécurité sociale : caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite (Agirc-Arrco : Association générale des institutions de retraite des cadres - Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés, Camieg : Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières, Carsat: Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, CGSS: Caisses générales de Sécurité sociale, MSA: Mutualité sociale agricole, Caf: Caf : Caisse d'allocations familiales, Cnav: Caisse nationale d'assurance vieillesse, CNMSS : Caisse nationale militaire de sécurité sociale, CNRACL : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie, Crav: Caisse régionale d'assurance vieillesse, Enim: Établissement national des invalides de la Marine, FSPOEIE: Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État, Ircantec: Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques, Mines: Retraite des Mines, RAFP : Retraite additionnelle de la fonction publique, SASPA : Service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées)*
- *Service des impôts*
- *Services en charge des cartes grises (SIV : Système d'immatriculation des véhicules)*

France-SERVICES si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches avec les administrations, vous pouvez aussi contacter (ou vous rendre sur place) les services d'une agence France services

Centre social Maria Pia - Biarritz :
Tél : 05 59 43 81 56
mail : biarritz@france-services.gouv.fr

La Poste d'Ustaritz :
Tél : 05 59 01 75 53
mail : ustaritz@france-services.gouv.fr

POUR LES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

Ces démarches sont gratuites, le certificat d'adressage est suffisant pour justifier la gratuité de la formalité.

Entreprises et professions libérales :

Le changement d'adresse correspond à un transfert de siège social. Les formalités diffèrent selon la forme juridique. Elles sont à effectuer en démarche dématérialisée **sur le Guichet des formalités des entreprises :** https://formalites.entreprises.gouv.fr/. Vous aurez besoin du certificat d'adressage. Pensez aussi à changer l'adresse des cartes grises de vos véhicules. Changez aussi votre K-bis. Ce changement est obligatoire, il doit s'effectuer dans un délai d'un mois.
Renseignements : sur le site : www.infogreffe.fr

Association loi 1901 :

Il est obligatoire de signaler le changement d'adresse à la Sous-préfecture de Bayonne. Si votre association est inscrite au RNA (Répertoire National des Associations), vous pouvez le faire en ligne sur ce site h ttps://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R37933. A défaut, vous devrez envoyer le formulaire CERFA n°13972*03 rempli en deux exemplaires et accompagné du certificat d'adressage en y joignant une enveloppe timbrée pour le retour.
Renseignements :
Accueil téléphonique pour le greffe des associations
Tél : 05 59 98 24 24
Mail : sp-associationsbayonne@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Site web : https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/

JEUNESSE : Nouvelle école publique

UN NOM POUR LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE D'ARBONNE

Vous avez été nombreux à participer au concours organisé pour trouver un nom pour la nouvelle école primaire. Une quinzaine de propositions ont été reçues. Après un vote de la commission « consultative nouvelle école » réunie début octobre, **le nom de Marguerite Schwab** (voir ci-contre) **a été unanimement retenu**.

L'école, « Marguerite Schwab » ouvrira ses portes en janvier 2025. Elle offrira à nos enfants un environnement éducatif sécurisé, respectueux de l'environnement, moderne et stimulant.

La municipalité étudie le déplacement de la cantine.

Depuis la rentrée scolaire 2022, la mairie d'Arbonne avec le soutien de l'Etat, a mis en place le dispositif **cantine à 1€** suivant le quotient familial. Cette année scolaire 2023-24, 14 élèves, soit **12.8% des enfants** fréquentant la restauration scolaire de l'école publique d'Arbonne, bénéficient de ce tarif.

LES TRAVAUX ÉCOLE EN PHOTOS

Les travaux de terrassement et les fondations du bâtiment sont en phase d'achèvement. En ce premier trimestre 2024, nous allons voir s'élever l'édifice.

Projection de l'école/cabinet d'architecte

Fondations en cours

Fondations en cours

Le prototype, avant construction des murs

Marguerite SCHWAB, une héroïne discrète, un modèle pour Arbonne

Témoignage de Christiane URKIA MARTIN, adjointe à la Maire

Marguerite SCHWAB dirigea pendant plus de 30 ans le Préventorium d'Arbonne.

« Un jeune de mon entourage, intrigué, m'a demandé : mais, qui était-ce ? Voici l'histoire très succincte mais non moins passionnante de notre héroïne.

Née le 14 avril 1891, à Epernay (Marne), sa carrière débuta comme infirmière de la Croix-Rouge pendant la guerre de 1914-1918 où elle fut faite prisonnière par les allemands. Après sa libération, et une formation d'assistante sociale, elle prit la direction du Préventorium d'Arbonne dans les années 30 et dirigea l'établissement jusqu'à son départ à la retraite en 1962.

Pendant la 2ème guerre mondiale, membres du réseau de résistance Castille-Confrérie Notre-Dame, Marguerite Schwab et sa fidèle amie institutrice Marie Rospide, organisèrent l'accueil clandestin de très nombreuses fillettes juives (près de 70 noms ont été retrouvés dans les archives) mises en sécurité par leurs familles et qui échappèrent ainsi au sort funeste que leur réservait l'occupant allemand.

Un soir de décembre 1943, sur une dénonciation, la gestapo fit irruption pour arrêter les deux résistantes. Grâce à la complicité du fermier Jean (Manech) Lerete et de sa femme Marie-Jeanne qui les prévinrent par téléphone interne auquel les allemands n'avaient pas pensé, elles réussirent à s'enfuir à travers bois et à gagner le moulin de Ziburia où les prit en charge le meunier, Cadet Lerete, frère du fermier. Munies de faux papiers qui leur avaient été fournis par l'instituteur de l'école publique M. Cadeilhan, elles rejoignirent Paris et le réseau CND et continuèrent leur action jusqu'à la fin de la guerre où elles reprirent leurs fonctions normales au Préventorium.

Le 16 avril 1950, le « Prévent » (nom usuel local du lieu) connut une journée historique : la visite du Général de Gaulle et de son épouse qui furent accueillis par M. Charles Abeberry, maire d'Arbonne et par Marguerite Schwab et Marie Rospide, ainsi que de nombreuses autres personnalités et une foule d'Arbonars venus assister à l'évènement.

Puis vint l'heure de la retraite, en 1962, que Marguerite Schwab vécut d'abord à Bayonne puis dans la maison de retraite d'Ispoure où elle décéda en 1995 à l'âge de 104 ans. L'histoire en serait restée là mais elle n'avait pas dit son dernier mot.

Pendant tout ce temps, cette institution que fut le Préventorium entra dans une phase de déclin et aujourd'hui le site est occupé par l'APAJH.

Dans les années 2000, avec une détermination sans faille, Rosa Chetrit, l'une des fillettes cachées qui avait été « rebaptisée » pendant la guerre du nom de Sylvie Rubin, réussit à remonter la filière jusqu'à retrouver le lieu de son refuge : Arbonne. Depuis, elle n'eut de cesse d'obtenir pour Marguerite Schwab la récompense suprême créée par le mémorial Yad Vashem *: la médaille de « Juste parmi les Nations ». Elle lui fut décernée, à titre posthume le 11 décembre 2001 au cours d'une réception par le représentant de Yad Vashem. C'est ainsi que Rosa Chetrit aujourd'hui âgée de 89 ans connaîtra la joie de savoir sa protégée inscrite au fronton de la mémoire collective des Arbonars.

La future école publique en cours de construction ne pouvait être mieux dénommée, tant les valeurs de courage, de dévouement, de solidarité, de fraternité véhiculées par le nom de Marguerite Schwab seront et resteront un exemple pour nos enfants et pour la postérité. »

** "un monument et un nom qui ne disparaîtront jamais"*

COLLECTE DES DÉCHETS PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS BASQUE

La collecte des déchets ménagers évolue à Arbonne avec la généralisation de la mise à disposition de 2 types de bacs individuels :

- Bac gris : pour les ordures ménagères
- Bac jaune : pour le tri sélectif

Cette réforme est en cours depuis plusieurs mois sur tout le territoire du Pays Basque avec pour objectif de favoriser le tri sélectif et faire baisser les quantités d'ordures ménagères, tout en mutualisant les moyens de collecte.

Pour faciliter le tri, tous les emballages et les papiers se trient, en vrac, dans le même contenant. Grâce à la simplification de ce geste, ce seront 30% de déchets valorisables en plus, dans les bacs jaunes.

Le verre reste le seul matériau recyclable à séparer des autres emballages et à déposer dans les bornes dédiées. **Une borne textile prendra place prochainement près du stade de football**.

La première collecte pour les ordures ménagères (bac noir) débute le jeudi 11 janvier 2024 et s'effectuera tous les jeudis.

Quant à la **collecte sélective** (bac jaune) elle aura lieu **tous les 15 jours** (semaines impaires), **le mercredi. Elle démarrera le mercredi 17 janvier 2024.**

Toutefois, toutes les habitations ne peuvent être desservies par ce nouveau service de collecte (voies trop étroites, petits collectifs sans local poubelle, impasses...) et pour certains, l'apport en point d'apport volontaire (PAV) reste la seule solution. Des colonnes d'ordures ménagères dans ces points de tri seront munis d'un système d'ouverture avec badge pour chaque habitation concernée.

Une communication sera faite ultérieurement afin de connaître les dates de mise en fonctionnement des badges et les modalités de distribution de ceux-ci.

La Communauté Pays Basque mettra en place progressivement 3 nouveaux points de tri avec 3 flux (ordures ménagères, emballages et papiers, verre) en cours d'année :

- Entrée du chemin Berrueta
- Chemin Hurmalaga , entre chemins Kutuenea et Malliaenea
- Route de St Pée, en face du tennis du Hameau
- + le Bourg , place Harrismendi (déjà en service)

Rappel : le dépôt d'encombrants, de cagettes en bois, de cartons ou de sacs poubelles à côté des PAV est interdit sous peine d'amende de 70€ à 120€.

COMPOSTAGE

Le compostage est un processus biologique de dégradation, de transformation et d'assainissement de la matière organique, se déroulant à l'aide de bactéries, champignons, insectes, d'eau et d'oxygène, dans le but de créer un amendement naturel pour le sol.

Avec ou sans jardin, en maison ou en appartement, en ville ou à la campagne, aujourd'hui composter ses biodéchets est à la portée de tous. A noter qu'à compter du 1er janvier 2024, conformément à la loi anti-gaspillage, chaque foyer français devra avoir la possibilité de disposer d'un bac à compost à son domicile. Nous vous informons donc que des composteurs (bacs à compost et lombricomposteurs) sont proposés pour les habitants de la Communauté Pays Basque. Pour disposer de l'une de ces solutions de compost et répondre à vos questions, rendez-vous sur www.biltagarbi.fr ou par téléphone n° 05 59 44 26 44

MORTALITÉ AIGUË ET MASSIVE D'ABEILLES À ARBONNE

Suite à un signalement d'un apiculteur d'Arbonne, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) a diligenté des analyses qui ont mis en évidence la présence d'un pesticide , le fipronil. Cet insecticide serait à l'origine de la perte de plus de 80 ruches soit près de 2 millions d'abeilles dans le secteur d'Arbonne et d'Arcangues. Cet acte a été qualifié de "très grave" par ces mêmes autorités.

Déjà accaparés par la lutte contre le frelon asiatique, les apiculteurs se trouvent dans des situations préoccupantes (reconstitution intégrale du rucher, déplacement de ruches..).

La municipalité d'Arbonne recommande la plus grande précaution dans l'utilisation de ce produit afin de protéger nos abeilles pollinisatrices et de préserver notre environnement.

RAPPEL D'OBLIGATIONS DE VOIRIE

HAIES ET OUVRAGES

La municipalité rappelle qu'il est interdit de laisser dépasser de la végétation sur la voie publique au risque de voir sa responsabilité personnelle engagée. Haies et branchages doivent être taillés par les propriétaires (ou locataires) des terrains sur lesquels ils sont plantés.

Les propriétaires des terrains riverains sont tenus d'entretenir les ouvrages (fossés, buses…) ayant fait l'objet d'autorisations à leur profit.

Ce sont des obligations répondant à des impératifs de sécurité (visibilité des voitures, circulation des piétons, inondations...).

VIE DU VILLAGE

Bon anniversaire Pierre ETCHELECOU

M. Etchelecou, photographie d'Hélène Journet

« Pierrot », notre cher centenaire ! Que pourrait-on ajouter au concert de louanges bien méritées qui ont entouré son 100ème anniversaire célébré le 21 octobre 2023 ? Sinon qu'il est le plus JEUNE, le plus RICHE, le plus SAGE d'entre nous.

Il est le plus JEUNE d'entre nous par son dynamisme, son goût immodéré de la vie, sa curiosité insatiable dans tous les domaines, ses recherches historiques qui en surprennent et comblent plus d'un !

Il est le plus RICHE d'entre nous par ses connaissances innombrables, son vécu, depuis sa naissance et son enfance à Arbonne, ainé d'une fratrie de sept frères et sœurs. Par son parcours de vie : formation de mécanicien, joueur de pelote émérite de pala, engagement dans l'armée et surtout dans la résistance à l'occupant durant la 2ème guerre mondiale : il est aujourd'hui le dernier survivant du groupe GMO Liberté. Figure tutélaire du groupe de danses Primadera : il l'a présidé et animé musicalement pendant de très nombreuses années. Mais aussi et surtout, tellement RICHE de sa rencontre avec Marcelle, son épouse solaire, trop tôt partie, avec laquelle il a partagé 60 années de bonheur et l'arrivée de 3 enfants !

Enfin, il est le plus SAGE, par toutes ses expériences d'une si belle vie, qui lui font relativiser le quotidien et se rendre disponible pour un conseil, une anecdote, en grand homme de cœur et de mémoire, consulté si souvent sur le passé de notre cher village.

Alors, profitons de l'exemple de Pierrot pour modifier notre regard sur le « grand âge ».

Milesker Pierrot, biba zu eta agian, bihotzez, bertze ainitz urtez zure ondoan !

ASSOCIATIONS

Toujours très actives, les associations partagent, organisent et font vivre leur passion depuis plusieurs décennies. En 2023, Primadera (danses basques) a fêté ses 50 ans et Lau Herri (pelote) ses 40 ans.

Une pérennité qui s'associe à une grande diversité. Les associations touchent tous les domaines d'activité :

- **sportif :** Arbonarrak (pala), Arbona footbal club (football), Gymnastique volontaire Arbonne Ahetze (cours de gymnastique, yoga et pilate), Polysport (judo, gymnastique) la Loquita (danses sévillanes), Hegoak Mendian (trail pour tous), Pilota Lagun (pelote)…
- **culturel :** Les amis de la bibliothèque, Arantzolan Kantuz (chant), Arbonako gau eskola (cours de basque), Jarraiki (chorale), Comité des fêtes, Topaketak (Art)…
- **social** Airoski (regroupement des ainés), APAJH Association pour Adultes et Jeunes Handicapés, Téléthon d'Arbonne…
- **éducatif :** APEEP (Parents école publique), APEL (Parents école St laurent), Arbona-Ahetzeko Ikastola (parents Ikastola Ahetze Arbonne)…

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres associations existent sur la commune, nous les invitons à se faire connaitre en mairie.

Les associations ne peuvent pas vivre sans l'engagement des bénévoles.

L'engagement bénévole associatif participe au développement d'une société, plus solidaire et fraternelle, et favorise la conscience citoyenne attentive à la construction d'un « vivre ensemble » tellement important. **N'hésitez pas à contacter** les associations en visitant leur site internet, en vous informant auprès d'elles lors de leurs actions ou en mairie.

La Loquita

NOUVEAUX RESTAURATEURS

DES RESTAURANTS QUI SUSCITENT L'INTÉRÊT ET L'ENTHOUSIASME.

Source de dynamisme économique et culturel, et facilitant les interactions et les liens sociaux, les restaurants sont un atout important d'une commune. Avec ses nouveaux restaurants, Arbonne se positionne comme un lieu de gastronomie de tradition, d'institution et de qualité. La gastronomie représente de plus en plus un réel marqueur de l'identité d'Arbonne.

LURRAK

LES « TERRES » À L'HONNEUR

Le chef, Romain Goyeneche et le responsable de salle, Paul Chauvet partagent une vision commune de la gastronomie et du vin. Ensemble, ils ont voulu créer un endroit intimiste sous l'égide de l'excellence pour vous faire vivre une expérience exceptionnelle en savourant des produits locaux de grande qualité.

CIDRERIE DU FRONTON

AUTHENTICITÉ ET TRADITION

La cidrerie a fait peau neuve entre les mains de Bastien Loupias et de son équipe. Des travaux de rénovation et d'aménagement ont été effectués tout en gardant le fil conducteur : le respect des traditions des plus grandes cidreries basques et une cuisine riche et de qualité. Un espace caviste vient enrichir le service « à emporter ».

BIL TOKI

UNE INSTITUTION QUI SE DIVERSIFIE

Autour de la convivialité et de bons produits, le Bil Toki, bar, restaurant mais aussi trinquet et salle de spectacle, permet de se retrouver et partager un bon moment. Cette institution d'Arbonne a un nouveau gérant, Jon Tapie qui a pour objectif de rassembler et permettre la diversité avec de nombreux évènements, un par mois. Son chef Charles-Elie Delignette prône une cuisine de produits locaux, frais et de saison.

La bilbiothèque d'Arbonne

Rencontres culturelles Benoîterie d'Arbonne

A votre agenda 2024 , dates des expositions à la Benoîterie avec l'association Topaketak :

14 mars au 31 mars, 11 avril au 28 avril, 9 mai au 26 mai , 6 juin au 23 juin

RÉTROSPECTIVE 2023

1

2

3

4

1. Spectacle des enfants de l'école publique, juin 2023
2. Danseurs aux Fêtes d'Arbonne, août 2023
3. Fête du gâteau basque, août 2023
4. Concert sur la place du Fronton, été 2023
5. Agents du service technique en intervention
6. Goûter des aînés autour de Pierre Etchelecou
7. Réunion publique sur l'adressage
8. Distribution du goûter de Noël avec le Pére Noël dans les écoles d'Arbonne
9. Une stèle d'Arbonne avec le service technique
10. Finale du Joko Berri 2023 au Bil Toki avec Lau Herri
11. Spectacle pour les écoles - Compagnie Nowhere Circus
12. Les enfants décorent le sapin de la place du Fronton

6

5

7

8

9

10

11

12

ETAT CIVIL

17 NAISSANCES DONT :

Léonie ARIBIT 04/01,
Justine SÉGUÉLA 06/01,
Eneko LE THUC DURAND 11/01,
Mia ETCHETO 19/01,
Sybille LORIOUX 29/01,
Amaia DOMERCQ BERGEREAU 07/02,
Rose BOUBÉE HARISTOY 06/04,
Idoia ALAMAN 20/04,
Aliyah AMINE 24/05,
Léane MANUSSET 15/07,
Basile GOBINET 12/09,
Emy BUNEL 14/11,
Alice CHOLET 26/11

6 MARIAGES :

Julie JEANNOU et Ugo CARRERE,
Renata OLIVA et Ugo ARNOPOULOS,
Karine BASTIDE et Franc LAUDEBAT,
Muriel BASSIÉ et Pierre MUSSARD,
Marine SELLIER et Pierre CAZENA,
Fanny AURIOL et Henri SONGEUR

33 DÉCÈS DONT 21 À LA MAISON DE RETRAITE :

Françoise VIDAL ép. CASTEL,
Grégoire URRUTIA,
Marie-Christine DAVRIL,
Régine BAREILLE,
Guy EGLOFF,
Jacqueline RIES,
Josette NAVARRE,
Pierre ELISSONDE,
Pierre ALVAREZ,
Thérèse BRAVO ép. AMIANO,
Jean BERNARD,
Marie-Antoinette BERNARDI ép. PEULOT,
Pierre SORRONDEGUI,
Élise GIBERT ép. ELHORGA,
Christine MAGESCAS ép. TILLOY,
Antoinette BOURNAZEL ép. MAZIÈRES,
Laurent BÉHASTEGUY,
Michel ZAMORA,
Jean MARTINEZ,
Franck DUVAL,
Colette TRÉPARDOUX ép. MARSEILHAN,
Bernard MÉLIN,
Simone DAVID ép. CARRERAS,
Hélène MIS ép. MESLAY,
Marie ARRIBE ép. BARRA,
Suzanne STARCK ép. CUTILLAS,
Hoa NGO,
Mohammed AMJERED,
Marie ELISSALDE ép. JAURETCHE,
Maïté LOYATE ép. CASSAUBA-TIRCAZOT,
Mireille EMILAS ép. ARNAUD
Irène ETCHART ép. MIRANDA
Élodie TRULLEMANS

TRIBUNE OPPOSITION

TRIBUNE UN SOUFFLE NOUVEAU POUR ARBONNE

« Texte livré non publié en raison de passages diffamatoires, injurieux, discriminatoires ou portant atteinte à l'ordre public »

Conformément à l'article 19 du règlement intérieur approuvé par une délibération du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2021, la tribune de l'opposition n'a pas été publiée car nous n'avons pas reçu le rectificatif demandé pour être conforme aux dispositions de la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse.